



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

**Circulaire 6476** **du 09/01/2018**  
**Erasmus+, une nouvelle action pour les écoles : les partenariats  
d'échanges scolaires !**

<p><b>Réseaux et niveaux concernés</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie- Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Tous</p> <p><b>Type de circulaire</b></p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p><b>Période de validité</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> A partir du 08-01-2018</p> <p><input type="checkbox"/> Du            au</p> <p><b>Documents à renvoyer</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite :</p> <p><input type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p><b>Mot-clé :</b></p> <p>Interculturalité, Europe, pédagogie par le projet</p>	<p><b>Destinataires de la circulaire</b></p> <p>- Aux Chefs d'établissements d'enseignement ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p>- Aux pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement ordinaire ou spécialisé organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><u>Pour information :</u></p> <p>- Au Conseil des PO de l'Enseignement officiel neutre subventionné</p> <p>- Aux Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces</p> <p>- Au Secrétariat Général de l'Enseignement catholique</p> <p>- A la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants</p> <p>- Aux Préfets et coordonnateurs de zone(s)</p>
---	--

<b>Signataire</b>		
Ministre Administration :	/	Monsieur Frédéric Delcor, Secrétaire général Secrétariat Général
<b>Personnes de contact</b>		
Service ou Association : AEF-Europe, Boulevard Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Mélanie MIGNOT	02/542.62.73.	<a href="mailto:melanie.mignot@aef-europe.be">melanie.mignot@aef-europe.be</a>
Silvia PARADELA	02/542.62.89.	<a href="mailto:silvia.paradela@aef-europe.be">silvia.paradela@aef-europe.be</a>
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email

Madame, Monsieur,

Afin de favoriser une plus grande participation des écoles aux projets d'échanges européens, le programme Erasmus+ se simplifie !

Comment ? En créant une nouvelle action, plus simple, plus accessible et répondant mieux aux réalités des écoles : les partenariats d'échanges scolaires.

### **Quelles possibilités sont offertes à travers un partenariat d'échanges scolaires Erasmus+ ?**

- *Des échanges entre élèves en Europe sur un thème commun* : une période de l'Histoire ou un mouvement artistique, un sujet de société, un livre, le développement durable, la citoyenneté européenne, le bien-être à l'école, les nouvelles technologies, les migrations, ...
- *Des échanges entre enseignants en Europe sur des enjeux pédagogiques communs* : l'apprentissage des langues, l'intégration des élèves à besoins spécifiques, la lutte contre le harcèlement, les classes inversées, l'intégration des nouvelles technologies à l'enseignement, l'accrochage scolaire, l'accueil des élèves primo-arrivants, ...
- *Des échanges réels et/ou virtuels* : utilisation d'outils numériques pour communiquer et/ou rencontres *in situ* entre partenaires européens du projet
- *Des réalisations communes* : chansons, pièces de théâtre, expositions itinérantes, e-books, livres de recettes, histoires collaboratives, journaux internationaux, manifestes, vidéos, fresques artistiques, fiches pédagogiques, sites web interactifs, présentations conjointes de sa réalité (ma journée type/mon école/ma région), applications TIC, créations robotiques,...
- *Des élèves de plus de 14 ans effectuant une partie de leur année scolaire à l'étranger*

### **Pourquoi un projet Erasmus+ ne vient pas en plus, mais est au service des apprentissages ?**

A travers le thème choisi par les écoles, élèves et enseignants peuvent travailler les compétences à acquérir, en y ajoutant l'ouverture interculturelle et la mise en situation réelle, autour de projets porteurs.

Par exemple, l'école Emile André (enseignement fondamental, Bruxelles) a décidé de travailler sur l'échange de recettes de cuisine entre élèves en Europe. Les élèves ont travaillé les mathématiques (poids/mesures des ingrédients), la géographie (origine des ingrédients et des recettes), la santé (quelle alimentation pour quelle santé, la digestion), la communication orale et écrite (présenter les recettes aux élèves des autres écoles). Les élèves ont réalisé les recettes des différents pays, qui ont aussi été rassemblées dans un livre numérique. Les enseignants ont partagé les fiches pédagogiques des activités menées dans le cadre du projet.

Un projet Erasmus+, c'est la pédagogie par le projet.

### **Pourquoi c'est plus simple ?**

Le focus est mis sur les échanges entre élèves et/ou enseignants sur un thème qui les intéresse. La candidature et le budget ont été simplifiés. Les projets s'adaptent aux besoins et réalités de chaque école.

### **Concrètement ?**

Un partenariat d'échanges scolaires permet la coopération entre 2 à 6 écoles en Europe, sur 1 à 2 ans, avec un budget pouvant aller jusqu'à 16.500 € par an et école participante.

Ces projets peuvent également inclure des activités de mobilité des élèves de plus de 14 ans souhaitant réaliser une partie de leur année scolaire à l'étranger.

Les candidatures doivent être déposées avant le 21 mars 2018 pour des projets commençant en septembre 2018.

### **Envie d'en savoir plus ?**

- Pour toute question : Mélanie Mignot, 02/542.62.73. ou [communication@aef-europe.be](mailto:communication@aef-europe.be)
- Séance d'information et d'aide à la candidature : le 22 janvier 2018, à Bruxelles. [Inscriptions en ligne](#) ou à l'adresse courriel: [partenariat@aef-europe.be](mailto:partenariat@aef-europe.be)

Des exemples de projets Erasmus+ actuellement menés en Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'une brochure de présentation sont en annexes.

Le Secrétaire général,  
Frédéric Delcor

## Annexe I : Exemples de projets Erasmus+ menés par des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles

<p><b>How our history unites us</b> Ecole communale de Maisières</p>	<p>Les élèves de 5 à 14 ans explorent leur environnement local et comparent les ressemblances et différences avec les autres élèves en Europe, à travers différents thèmes : langues, sciences, art, musique, religion, sport, histoire.</p>
<p><b>Le patrimoine, une richesse de l'Europe à préserver, partager et développer</b> Institut des Arts et Métiers Pierrard</p>	<p>Les élèves découvrent leurs patrimoines respectifs en réalisant des itinéraires « touristiques » sous forme de textes, vidéos et photos et en créant une application pour mobiles. Les collectivités locales sont également associées.</p>
<p><b>Des apprentis cinéastes s'expriment autour des frontières</b> Athénée provincial Guy Lang</p>	<p>Des élèves de Belgique et de Bretagne réalisent un film commun sur le thème de la frontière, encadrés par des professionnels. Les élèves travaillent également leurs compétences de spectateur critique à travers la découverte du cinéma européen.</p>
<p><b>Education à l'esprit d'entreprise</b> Athénée d'Aywaille</p>	<p>Les élèves travaillent en groupe transnational sur des 'business plan' communs et des concepts comme le commerce équitable ou les labels de qualité. Ils rencontrent des jeunes entrepreneurs dans chacun des pays partenaires. Les enseignants échangent sur l'éducation à l'esprit d'entreprise.</p>
<p><b>A Shared Time for Reading in Europe</b> Enseignement Secondaire Diocésain de Saint-Remacle</p>	<p>Rassemblés en groupes transnationaux, les élèves rédigent des journaux internationaux. Ils logent dans des familles et sont immergés dans les écoles sur place. Les enseignants expérimentent d'autres approches pédagogiques.</p>
<p><b>Apprentissage et différenciation par le jeu</b> Ecole Léon Maistriau</p>	<p>Les élèves construisent des jeux et du matériel pédagogique, par matière, afin de permettre un apprentissage différencié. Les jeux créés sont valorisés à travers une exposition et un livret pédagogique.</p>
<p><b>Language School 2.0 : How can new technologies improve language learning, motivation and autonomy</b> Athénée Léonie de Waha</p>	<p>Les écoles travaillent sur la manière dont les TIC peuvent être intégrés à l'enseignement des langues afin d'améliorer la motivation des élèves dans ce domaine. Des élèves vont quelques jours en immersion dans les écoles partenaires et testent les approches mises en place. Ces nouvelles pistes méthodologiques sont ensuite discutées.</p>

Plus d'exemples :

- [www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/ou-trouver-de-linspiration/partenariats/](http://www.erasmusplus-fr.be/menu-expert/ou-trouver-de-linspiration/partenariats/)
- <http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>



**Un partenariat pour des échanges scolaires Erasmus + : pour quoi faire ?**  
 Les partenariats pour des échanges scolaires Erasmus + sont des projets entre établissements scolaires européens (avec au minimum un établissement d'un autre pays participant). Ils permettent aux équipes éducatives et aux élèves de travailler ensemble sur un projet commun et de se rencontrer pour des échanges mutuellement enrichissants.

**Activités possibles :**

- Échanges de courte durée de groupes d'élèves (de 3 jours à 2 mois)
- Mobilités d'étude de longue durée pour les élèves (de 2 à 12 mois)
- Organisation d'événements conjoints de formation du personnel (de 3 jours à 2 mois)

Les partenariats d'échanges scolaires Erasmus + sont aussi un moyen efficace de compléter les politiques en matière de :

- Inclusion des personnes en situation de handicap dans la société
- Lutte contre le décrochage scolaire et la prévention de l'illettrisme
- Développement des compétences : compétences transversales et compétences-clés

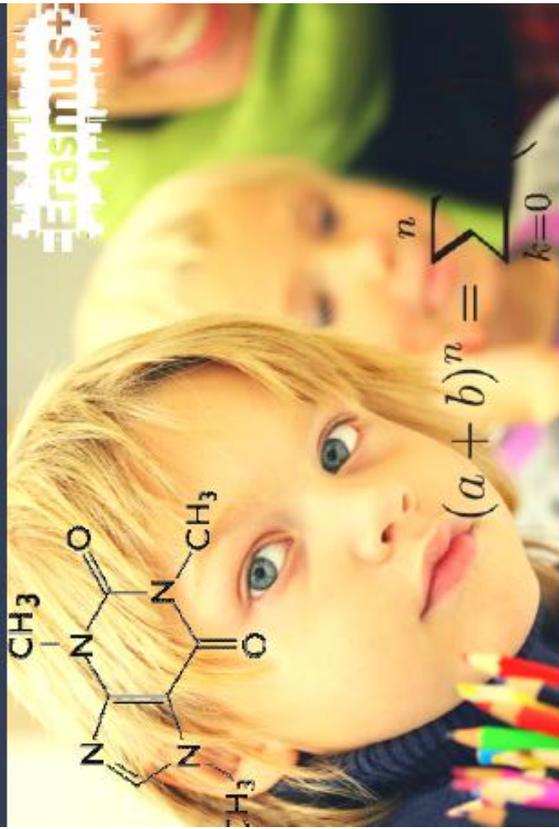
**Qui peut participer ?**  
 Cette action est uniquement ouverte aux écoles.

**Taille du partenariat**  
 Le partenariat peut comporter de 2 à 6 écoles partenaires

**Durée des projets**  
 Les projets peuvent aller de 1 à 2 années ou de 1 à 3 années pour les projets comprenant de la mobilité de longue durée des élèves.

**Budget**  
 L'ensemble du partenariat peut recevoir jusqu'à 99.000€/an et une école peut recevoir jusqu'à 16.500€/an.

+ d'infos: [www.erasmusplus-fr.be](http://www.erasmusplus-fr.be)  
 Une question? [partenariat\(at\)aef-europe.be](mailto:partenariat(at)aef-europe.be) ou +32 2 548 62 74



**Erasmus+**  
 PARTENARIATS  
 D'ÉCHANGES SCOLAIRES

Des échanges plus simples entre écoles en EUROPE

**New!**

**Erasmus+**

$$(a + b)^n = \sum_{k=0}^n \binom{n}{k} a^{n-k} b^k$$

Erasmus+ propose aux écoles une nouvelle action à partir de 2018: « Partenariats d'échanges scolaires » .  
 Plus simple elle se base uniquement sur la mobilité que ce soit des élèves ou des personnels. Cette action est aussi possible entre deux écoles uniquement!